

COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 2 DECEMBRE 2021 à 20 h 00

L'an deux mil vingt et un, le 2 décembre, à 20 H 00, les membres du conseil municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la Présidence de Madame HELBERT Marie-Claude, Maire.

Etaient présents : HELBERT Marie-Claude, CHAUVIN Christophe, HOUDU Philippe, BOURDAIS Sébastien, MASSON Florian, DUPUY Julien, GEORGET Yoann, COTTIER Bruno, COLLET Nathalie, TRILLOT Claude, RUAULT Simone, NOUET Cécile, LECOCQ Marie-Claire.

Absente excusée : Madame BOISBOUVIER Nadine donne POUVOIR à Monsieur CHAUVIN Christophe

Etait absent :

Secrétaire de séance : Claude TRILLOT

Approbation de la réunion du 20 octobre 2021

20 H / 21 H : ESSAI DE MISE EN LUMIERE DE L'EGLISE PAR LE TEM (TERRITOIRE D'ENERGIE MAYENNE)

Des essais d'éclairage de la porte d'entrée (côté de la rue) et du clocher de l'église ont été effectués.

DEVIS MAITRE D ŒUVRE ET BORNAGE - LOTISSEMENT « LE VERGER »

Il a été demandé des devis pour la création du Lotissement « Le Verger » :

- Maîtrise d'œuvre,
- Permis d'Aménager,
- Relevé topographique,
- Bornage.

Deux entreprises ont répondu :

- Cabinet LANGEVIN pour la totalité de la demande
- Cabinet URBATERRA a répondu pour la Maîtrise d'œuvre et le P.A. (Permis d'Aménager)

Madame le Maire présente les devis reçus du Cabinet LANGEVIN et du Cabinet URBATERRA, ci-dessous :

PROJET POUR 5 LOTS	CABINET URBATERRA (HT)	CABINET LANGEVIN (HT)
ESQUISSE	1 000 €	Compris dans le PA
MOE : AVP/PRO/DCE/ACT/VISA/DET/AOR	6 250 €	3 750 €
PA (Permis d'Aménager)	3 000 €	1 250 €
TOTAL	10 250 €	5 000 €

PROJET POUR 3 LOTS	CABINET URBATERRA (HT)	CABINET LANGEVIN (HT)
ESQUISSE		Compris dans le PA
MOE : AVP/PRO/DCE/ACT/VISA/DET/AOR		1 950 €
DP (Déclaration Préalable)		430 €
TOTAL		2 380 €

Bornage, devis cabinet LANGEVIN

Plan topographique, pour 3 ou 5 lots : 475 € HT

Pour 3 lots : 1 140 € HT

Pour 5 lots : 1 900 € HT

Madame le Maire propose de valider le projet de création du Lotissement pour 3 ou 5 lots.

Après délibération, et à l'unanimité, le Conseil Municipal

- **DECIDE** de créer un lotissement de 3 lots.

Madame le Maire propose de valider le devis pour la maîtrise d'œuvre, le Permis d'Aménager, le relevé topographique et le bornage.

Après délibération, et à l'unanimité, le Conseil Municipal

- **DECIDE** de valider le devis du Cabinet LANGEVIN pour un montant total de : 3 995 euros HT, soit 4 794 euros TTC

Comme détaillé ci-après :

- Maîtrise d'œuvre pour un montant H.T. de : 1 950 €
- Permis d'Aménager / Déclaration Préalable pour un montant H.T. de : 430 €
- Relevé topographique pour un montant H.T. de : 475 €
- Bornage pour un montant H.T. de : 1 140 €

CONVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL - TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG

Suite aux travaux d'aménagement de la rue d'Anjou et la rue du Calvaire dans l'emprise de la Rd 109. Il est nécessaire de mettre en place une convention le Conseil Départemental de la Mayenne et la Commune de Ruillé-Froid-Fonds.

Après délibération, et à l'unanimité, le Conseil Municipal

- **VALIDE** la convention suite aux travaux d'aménagement de la rue d'Anjou et la rue du Calvaire dans l'emprise de la Rd 109 ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention suite aux travaux d'aménagement de la rue d'Anjou et la rue du Calvaire dans l'emprise de la Rd 109.

T.E.M. (TERRITOIRE D'ENERGIE MAYENNE) : BORNE RECHARGE RAPIDE

Devis en attente de réception

AMENAGEMENT DU LOCAL DE LA MAIRIE

Demande de devis pour les réseaux électrique et eau potable

DEVIS PLANTATION ET FLEURISSEMENT

- Devis PEPINIERES DAUGUET : 1 055,46 € HT soit 1 161,01 € TTC
- Devis HUCHET : 1 830,69 € soit 2 013,76 € TTC

Après délibération, et à l'unanimité, le Conseil Municipal

- **VALIDE** le Devis PEPINIERES DAUGUET pour un montant de 1 055,46 € HT, soit 1 161,01 € TTC

Un Devis a été demandé pour pose de clôture : PROLIANS pour 422,69 € soit 507,23 € TTC

Et un autre Devis pour l'installation de jeux : QUALI BRETAGNE CITE pour 23 774,45 € HT, soit 28 529,34 € TTC (Variantes : 11 487,90 € HT soit 13 785,48 € TTC)

D'autres devis vont être demandés pour la pose de la clôture et l'installation de jeux.

PERSONNEL COMMUNAL : SERVICE DE REMPLACEMENT CENTRE DE GESTION 53

Deux conventions seront à établir entre la commune de Ruillé-Froid-Fonds et le CDG53 ainsi que la commune avec celle de Maisoncelles-du-Maine.

PLAN DE MISE EN SECURITE DE L'ECOLE (PPMS)

Selon la circulaire n°2015-205 du 25 novembre 2015, la mise en place d'un **PPMS** de confinement est obligatoire dans chaque établissement d'enseignement.

Le **PPMS** de confinement regroupe l'ensemble des règles de protection à suivre lorsqu'un danger menace l'établissement.

Devis :

- **PELLOIN** : 1 293,31 € HT soit 1 551,97 € TTC
Option : 525,58 € HT soit 630,70 € TTC
- **LOGICIA** : 6 900,00 € HT soit 8 280,00 € TTC

Reporté au prochain Conseil municipal en attendant de recevoir des informations complémentaires sur le devis PELLOIN.

MATERIEL COMMUNAL : Devis débroussaileuse

- L'entreprise DUCHEMIN a transmis un devis pour : 925,00 € HT soit 1 110,00 € TTC

Nous attendons un devis pour la reprise de l'ancien matériel.

La séance est levée à 22 h 55